

# PRINCIPES POUR UN CODE DE CONDUITE POUR LA GESTION DURABLE DES ECOSYSTEMES DE MANGROVES



\* TRAVAIL EN COURS \*



# Collaboration

- Le Centre pour la Recherche sur les écosystèmes tropicaux (Université d'Aarhus, Danemark)
- Université de Stirling, Écosse
- La société internationale pour les écosystèmes de mangroves, Japon
- Le Programme de Partenariats de la Banque d'Hollande – Forest Biodiversity Window
- Environ 50 ONG, multilatérales organisations, et instituts en Asie, Afrique, Amérique latine, Europe et Amérique du nord



# Motivation

- Les mangroves ont des fonctions côtières importantes:
  - ✿ Protection contre les orages côtiers ;
  - ✿ Habitats essentiels pour la biodiversité côtière;
  - ✿ Aires de frayère pour les espèces côtières, marines et terrestres et pour les oiseaux ;
  - ✿ traitement des déchets;
  - ✿ Source de bois (bois de construction et de combustion) et d'autres produits (miel, organismes saumâtres d'eau, etc.); et
  - ✿ Loisirs
  
- Les communautés pauvres à proximité des mangroves en ont traditionnellement dépendues comme source de revenus, et le plus souvent avec des pratiques de gestion durable.



# Résumé des utilisations, fonctions et attributions pour les écosystèmes de mangroves

Utilisations	Fonctions	Attributions
Foresterie	Réduction des inondations	Valeur pour la diversité biologique
Agriculture	Protection contre les montées d'eau salée	Valeur socio-économique
Production de sel	Protection contre les orages	Valeur culturelle
Nourriture, médicaments, boissons	« piège » à sédiments	Valeur historique
Bois de combustion, charbon	Filtres pour les produits nocifs	Valeur esthétique
Matériels pour la Pêche / Aquaculture	Recharge pour les nappes souterraines	Valeur éducationnelle
Article de ménage	Contrôle de l'érosion	Valeur pour la recherche
Production de textile et de cuir	Exportation de nutriments	Valeur de nature sauvage
Matériaux de construction	Habitat pour la faune sauvage	
Provision d'eau	Habitats pour les poissons/crustacés	
Protection de la faune sauvage	Protection pour les habitats en mer (récifs coralliens, herbiers marins)	
Loisir / Tourisme		
Sites pour la recherche		
Sites pour l'éducation		
Voies de transport		



# Application de la valorisation économique aux écosystèmes de mangroves

	Sur site	Hors site
Commercialisés	Habituellement inclus dans les analyses économiques, e.g. poteaux, charbon, bouts de bois, et crabes.	Peuvent être inclus dans les analyses économiques, e.g. poissons, crustacés et mollusques pris dans les eaux adjacentes.
Non- commercialisés	Rarement inclus dans les analyses économiques, e.g. usage médical, sanctuaires pour la vie sauvage, biodiversité, valeurs pour le tourisme, l'éducation, la recherche.	Habituellement ignorés, e.g. le flux de nutriment dans les estuaires , zones tampon contre les dégâts de tempête, lutte contre l'érosion.



# Estimation de la disparition des zones de mangroves d'origine dans différentes régions (basée sur les "données pays" WRI, 1996)

Asie du Sud et du Sud-est	Disparition en % des zones d'origine	Afrique	Disparition en % des zones d'origine
Bangladesh	73	Angola	50
Brunei	17	Congo	0
Inde	85	Djibouti	70
Indonésie	45	Guinée Équatoriale	60
Malaisie	32	Gabon	50
Pakistan	58	Guinée-Bissau	70
Myanmar	78	Kenya	70
Singapour	76	Liberia	70
Thaïlande	87	Madagascar	40
Vietnam	62	Mozambique	60
		Somalie	70
		Afrique du Sud	50
		Tanzanie	60
		Zaïre	50
		Guinée	60
Moyenne « non-pesée »	61		55

*Note: pas de donnée pour l'Amérique du Sud*



# Transformation des aires de mangroves en Thaïlande vers d'autres usages

Utilisation de la terre	Avant 1980	Entre 1980 et 1986	Total (km2)	% total
Aquaculture	260.40	119.60	379.90	38.30
Extraction minière	9.26	45.30	54.50	5.50
Marais salants	105.60	-	105.60	10.60
Autres	318.70	21.33	340.00	45.60
<i>Agriculture</i>	-	(7.0)	-	-
<i>Urbanisation</i>	-	(7.4)	-	-
<i>Sites industriels</i>	-	(1.8)	-	-
<i>Ports</i>	-	(5.1)	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>693.90</b>	<b>186.20</b>	<b>881.10</b>	<b>100</b>

Source: adapté de Aksornkoe, 1993



## Concept du Projet

- Fournir un guide pour une gestion durable des écosystèmes de mangroves, qui peut être adapté aux conditions locales ; et
- Développer des stratégies de co-gestion parmi les communautés, les ONG, et les agences gouvernementales intéressées à travers un processus de consultations qui peut aboutir à un cadre réglementaire.





# Conception du Project et Stratégie

- Conduire une revue de la littérature sur les expériences sur la gestion des écosystèmes de mangroves ;
- Préparer des exemples concrets pour les régions Asie Pacifique, Afrique, Amérique Latine et les Caraïbes ;
- A partir des conclusions de la revue et les exemples concrets, préparer un premier “brouillon” du Code de Conduite ;
- Conduire d’ateliers de travail régionaux pour soumettre la formulation du code a partir de consultations;

-----

- Conduire des ateliers de travail locaux en particulier avec les ONG, autres parties prenantes, et agences gouvernementales pour adapter et tester sur le terrain ce code et aussi pour l’ajuster au contexte local, et

- Collaborer avec les NGO internationales, locales et les agences multilatérales pour gagner l’approbation et l’adoption de ces Principes et la formulation de Codes locaux.



# Exemples Concrets

## Asie du Sud et du Sud-est

- Bangladesh
- Inde
- Malaisie
- Philippines
- Thaïlande
- Vietnam



# Exemples Concrets

## Afrique

- Bénin
- Ghana
- Kenya
- Mozambique
- Sénégal



# Exemples Concrets

## Amérique Centrale et du Sud

- Brésil
- Colombie
- Équateur
- Nicaragua



# Trois Ateliers Regionaux de Consultations

Report on the S and SE Asian Regional Workshop on the Sustainable Management of Mangrove Forest Ecosystems

ISME/cenTER Aarhus  
**Report on the South and Southeast Asia Regional Workshop  
 on  
 the Sustainable Management of Mangrove Forest Ecosystems**



Asian Institute of Technology, Bangkok, 21-23 October 2002  
 Donald J. Macintosh and Elizabeth C. Ashton  
 Funded by The World Bank



Report on the Africa Regional Workshop on the Sustainable Management of Mangrove Forest Ecosystems

ISME/cenTER/CAW  
**Report on the  
 Africa Regional Workshop  
 on  
 the Sustainable Management of Mangrove Forest Ecosystems**



Centre for African Wetlands, University of Ghana, Legon, Accra, Ghana  
 February 17-19<sup>th</sup> 2003  
 Edited by  
 Donald J. Macintosh and Elizabeth C. Ashton  
 Funded by The World Bank



Report on the Americas Regional Workshop on the Sustainable Management of Mangrove Forest Ecosystems

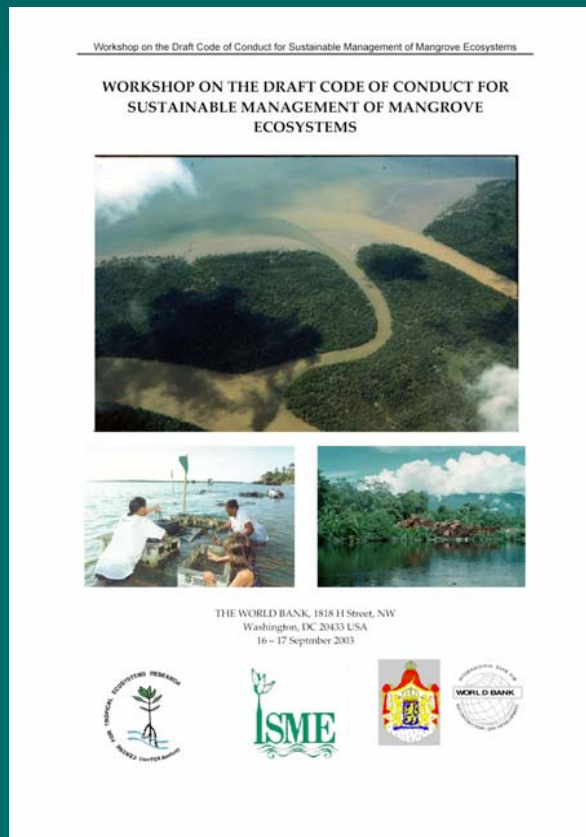
ISME/cenTER/CAW  
**Report on the  
 Central and South America Regional Workshop  
 on  
 the Sustainable Management of Mangrove Forest Ecosystems**



Universidade Federal do Ceará, Instituto de Ciência do Mar (LABOMAR)  
 Fortaleza, Ceará, Brazil, March 17-20<sup>th</sup> 2003  
 Edited by  
 Macintosh, D. J. and Ashton, E. C.  
 Funded by The World Bank



# Atelier de Travail et Examen par les “Pairs” Banque Mondiale, Washington, DC Septembre 2003



Pour le document intégral :

[http://www.biology.au.dk/cenTER/MCB\\_2003.htm](http://www.biology.au.dk/cenTER/MCB_2003.htm)



# PRINCIPES DU CODE DE CONDUITE



**Principe 1 - Objectifs de la gestion des écosystèmes de mangroves** -- *L'objectif fondamental de la gestion des écosystèmes de mangroves est de promouvoir la conservation et au besoin la restauration ou réhabilitation et l'utilisation durable des écosystèmes de mangroves et de leurs habitats associés au profit des populations mondiales.*

**Principe 2 – Approche de précaution de la gestion** -- *L'approche globale de la gestion des mangroves doit être une approche de précaution, mais un manque d'information scientifique ne doit pas servir d'argument pour le report ou l'échec de la conservation des mangroves ou de leur gestion durable.*

**Principe 3 – Cadres politiques et juridique** -- *Des cadres juridiques internationaux et nationaux sont nécessaires pour fournir une orientation générale pour la conservation et l'utilisation durables des ressources de mangroves et pour garantir la protection de la biodiversité associée à la mangrove.*

**Principe 4 – Mise en œuvre et intégration** -- *Il existe une faiblesse générale dans la mise en œuvre des cadres politique et juridique pour les mangroves, un manque de concertation entre les agences de gestion et les diverses parties prenantes de la mangrove, un suivi et évaluation insuffisants de la performance de la mise en œuvre et un manque d'intégration de la gestion des mangroves dans la gestion des zones côtières et des bassins hydrographiques.*





**Principe 5 – Évaluation des mangroves** -- *Des données d'enquêtes, cartographie, inventaire et surveillance des mangroves sont nécessaires pour appuyer la gestion durable des écosystèmes de mangroves*

**Principe 6 – Considérations socio-économiques** -- *Les mangroves procurent d'importants avantages socio-économiques aux populations autochtones et aux communautés locales à travers le monde. Il est par conséquent essentiel de gérer durablement les écosystèmes de mangroves et leurs ressources pour maintenir et améliorer leurs moyens de subsistance.*

**Principe 7 – Questions culturelles et communautaires** -- *Les écosystèmes de mangroves sont associés avec des traditions et connaissances humaines uniques, mais ils sont également soumis à de graves pressions liées à certaines formes d'exploitation, à la fois traditionnelles et non traditionnelles.*

**Principe 8 – Renforcement des capacités** -- *Le renforcement des capacités pour la gestion des mangroves et la sensibilisation sur les écosystèmes mangroves en général sont nécessaires à tous les niveaux depuis les instances de décision du gouvernement aux leaders communautaires et institutions éducatives (enseignants, étudiants et élèves).*



**Principe 9 – Gestion forestière et Sylviculture** -- *Les objectifs de foresterie/sylviculture de mangroves peuvent avoir une base économique, environnementale ou esthétique, ou une combinaison de ces facteurs. Chaque fois que possible, la gestion à utilisation multiple doit être le but ultime de la gestion des forêts de mangroves.*

**Principe 10 – Pêcheries** -- *Les pêcheries associées aux mangroves ont une importance mondiale dans la production d'aliments et de revenus de subsistance ainsi que des avantages commerciaux pour un grand nombre d'acteurs, incluant les populations autochtones et les communautés locales de pêcheurs. Cependant, le manque d'application des réglementations au niveau des pêcheries existantes, notamment l'absence de protection des sites de pépinières des mangroves, et la dégradation de l'habitat figurent parmi les principales causes du vaste déclin des pêcheries de mangroves.*

**Principe 11 – Aquaculture** -- *L'aquaculture associée aux mangroves a une importance mondiale dans la production d'aliments et de revenus de subsistance ainsi que des avantages commerciaux pour de nombreuses parties prenantes. Malheureusement certains développements aquacoles se sont traduits également par de graves dégradations de l'environnement et problèmes socioéconomiques, dus en partie aux mauvaises pratiques de gestion et/ou au manque d'application des réglementations environnementales. L'importance d'une saine gestion en rapport avec le développement aquacole des mangroves dans les écosystèmes de mangroves ne peut être surestimée.*



**Principe 12 – Agriculture, production de sel et activité minière** -- *La transformation des zones de mangroves vers d'autres formes d'utilisation de la terre, notamment l'agriculture et les marais salants, a été une principale cause de perte d'habitat de zones humides dans beaucoup de pays. L'activité minière a aussi causé d'importants dommages localisés spécialement en Afrique et dans certaines parties d'Asie.*

**Principe 13 - Tourisme, activités récréatives et éducation** -- *Le tourisme est le secteur possédant la croissance la plus grande et la plus rapide de l'économie mondiale. Les écosystèmes de mangroves peuvent fournir aux éco-touristes des opportunités uniques d'habitats et de biodiversité, avec de nombreuses activités potentielles notamment la pêche récréative, l'observation des oiseaux, l'observation de la faune et les randonnées scéniques en bateau.*

**Principe 14 – Produits de la mangrove et commerce responsable** -- *La durabilité de la production des produits de la mangrove doit être promue par la "labellisation verte" et les produits doivent être échangés selon les principes de commerce équitable et de partage des bénéfices.*

**Principe 15 – Recherche et Diffusion d'information sur les mangroves** -- *La mauvaise compréhension des fonctions et valeurs des écosystèmes de mangroves constituent une des principales difficultés pour conserver et gérer durablement les ressources de mangroves. Cependant, il existe de nombreuses compétences, informations et opportunités à l'échelle mondiale pour utiliser les connaissances de la recherche plus efficacement afin d'améliorer la gestion des mangroves.*



# Prochaines Etapes

- **Conduire des ateliers de travail locaux en particulier avec les ONG, autres parties prenantes, et agences gouvernementales pour adapter et tester sur le terrain ce code et aussi pour l'ajuster au contexte local, et**
- **Collaborer avec les NGO internationales, locales et les agences multilatérales pour gagner l'approbation et l'adoption de ces Principes et la formulation de Codes locaux.**

